

SCHEMA RECAPITULATIF DE LA DEMARCHE DE VAE

ETAPE 1

S'INFORMER

Vérifier que la VAE soit la solution à votre projet :

Section ingénierie et pilotage (SIP) du bureau de la formation :
sip.bf.dggn@gendarmerie.interieur.gouv.fr ;

Bureau des compétences des formations administratives ;

Centres d'orientation et de reconversion.

Durée maximale : 2 mois

ETAPE 2

DOSSIER DE RECEVABILITE

Document CERFA n°12818*02

A compléter et à renvoyer par mail à la SIP

DECISION DE LA RECEVABILITE

Transmise par courrier postal par la SIP
directement au candidat

Avis favorable

Envoi du dossier de
présentation de l'expérience

Avis défavorable

Dossier rejeté

ETAPE 3

REDACTION DU DOSSIER DE PRESENTATION DE L'EXPERIENCE

Accompagnement à la constitution du dossier

1 exemplaire à renvoyer par mail : et un relié par voie postale :

sip.bf.dggn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

DGGN/DPMGN/SDC/BFORM
Section Ingénierie et Pilotage
4 rue Claude Bernard

CS 600003-92136 Issy les Moulinex cedex

Durée maximale : un an après
la date de recevabilité

ETAPE 4

JURY VAE

Entretien avec le candidat et décision

**Validation
totale**

Validation partielle
Attribution des blocs
validés

Refus

2 semaines

ETAPE 5

**EDITION DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE
PAR LA SIP**